

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Une résurrection dont le besoin ne se fait pas sentir. — Entre frères ennemis. — Tout dépend de l'usage qu'on en fera.

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à nous ! On dit que les longs et mystérieux entretiens de Rome pourraient avoir entre autres conséquences de faire renaitre le pacte à quatre.

Ce « pacte à quatre », où nos négociateurs avaient mis tant de bonnes intentions, a laissé en France le souvenir d'un ratage fameux, ou, si l'on veut, d'une « gaffe » célèbre ; une des plus accomplies que l'imagination diplomatique ait jamais réussies... A peine ce pacte eût-il vu le jour qu'on recula d'effroi devant ses immédiates conséquences, celles qui apparaissent tout de suite et aussi celles dont la menace se profila sur l'horizon européen. Il fit passer comme une vague de froid glacial sur les amis de la France en Europe centrale. Si bien qu'après l'avoir « paraphé » à Rome, on n'osa pas le proposer à la ratification du Parlement. Et il resta en l'air.

Mais sa seule évocation avait suffi pour séparer de nous la Pologne, qu'on a eu beaucoup de peine à ramener, et pour ébranler sur ses bases l'édifice péniblement construit de notre système d'alliances... Roumains, Serbes et Tchéques n'étaient pas contents de se voir relégués à la seconde ou troisième zone dans les alliances françaises et le rôle de comparses auquel ils semblaient réservés leur plaisait d'autant moins que, connaissant l'Allemagne et l'Italie, ils pouvaient se demander s'ils ne payeraient pas un jour la rançon de ce nouvel accord avec la France. C'est à eux que pensait sans doute notre confrère Eugène Lantier quand il baptisa ce « pacte à quatre » du nom qui lui est resté, « le club des charcutiers » !

Il s'agissait, on le sait, d'une idée chère à Mussolini lequel exige que les affaires européennes soient dirigées par les seules « grandes puissances » et qui exclut même de ce « concert » la Russie, minuscule et négligeable pays de 170 millions d'habitants. Il s'agissait aussi d'entraîner la France dans un enclos réservé où elle serait seule contre Rome et Berlin unis, avec l'appui à éclipses de l'Angleterre qu'on se flattait de détacher de nous !...

Tout cela, direz-vous, est rétrospectif. Nous avons froissé le danger, nous l'avons tout de même évité.

Où ! Mais voilà qu'il revient. Sous sa première forme ou sous une autre, il paraît qu'il a été question de ressusciter ce pacte à quatre dans les conversations qu'ont eues à Rome Mussolini et l'envoyé d'Hitler. Il serait le prolongement de l'accord conclu entre l'Allemagne et l'Italie... Pour elles, l'idée n'est pas mauvaise. Pour nous, très peu s'il vous plaît !

La presse de Grande-Bretagne fait très mauvais accueil à cette suggestion. En France, l'opinion ne lui sera pas plus favorable.

D'ailleurs, M. Mussolini, qui parle éloquentement mais qui parle trop, a eu le tort de faire précéder cette manœuvre de déclarations où il proclame que « les démocraties sont « des foyers de corruption, porteurs de bacilles auxiliaires du bolchevisme ». Or, il se trouve précisément que l'Angleterre et la France sont des démocraties, sans parler de quelques autres pays qui tiennent encore une certaine place dans le monde !... Après quoi, indiquant lui-même les précautions prophylactiques par quoi il entend protéger la pureté bien connue de l'Italie contre la contagion de ces foyers corrupteurs que sont la France et l'Angleterre, il a précisé ceci : « Les démocraties constituent « un groupe. Nous sommes l'un « tre... »

« Nous », c'est-à-dire, je pense, l'Allemagne et l'Italie ! Deux groupes de deux, cela ne fait pas un groupe de quatre !

Dans le « Front populaire » les socialistes et les communistes se sont rassemblés et rapprochés. Mais c'est pour se battre de plus près. Des tempêtes bouillonnent sous la surface

unie et nous en entendons parfois les profonds grondements.

Ainsi les socialistes qu'exaspère l'activité des « cellules » communistes se sont décidés à organiser en face de celles-ci ce qu'ils ont appelé de ce doux nom « amicales d'entreprises ». Et, dans le Populaire, le citoyen Farinet en explique ainsi qu'il suit le fonctionnement :

« Fondée par des membres adhérents au parti, ceux-ci forment entre eux « le groupe de liaison socialiste », autour duquel s'agrègent les sympathisants au Parti, « lesquels ensemble forment l'amicale socialiste. La cotisation doit « en être très modique, afin de ne pas refouler les sympathisants par « la cherté de la carte, et aussi parce que ses frais de propagande sont « minimes.

« Ces amicales sont naturellement « dirigées par un bureau qui doit « obligatoirement être choisi parmi « les membres du groupe de liaison socialiste, lequel assure le contact « avec la section socialiste locale, « responsable de l'action politique « du parti dans la localité. Les amicales devront s'efforcer de faire paraître périodiquement un bulletin « d'entreprise où les incidents de « travail seront dénoncés et analysés. S'il y a plusieurs amicales « d'une même industrie, elles constitueront entre elles une union des « amicales du département, qui se « trouvera placée sous le contrôle de « la Fédération » ?

« Amicales socialistes », acharnées contre les « cellules communistes » pour se disputer le même butin !... Charmante préfiguration de la douce harmonie sociale que ces rénovateurs ont promis de faire régner sur le monde !

Une bonne nouvelle ! ou, du moins, une nouvelle qui pourrait être bonne. Il paraît que les radicaux du Sénat et ceux de la Chambre ont décidé de se tenir en étroite liaison pour créer entre les groupes des deux assemblées une communauté d'action.

L'ère Nouvelle, qui nous apprend cela, se félicite de cette union et de cette coopération qui seront utiles, dit-elle, aux intérêts permanents du pays.

S'ils réalisent cette union, ce sera très bien à la condition qu'ils s'en servent pour défendre leurs principes et leurs idées ! S'ils ne s'unissent que pour abdicquer tous ensemble, ils feraient mieux d'aller jouer à la belote ou d'écouter à la T.S.F. Marcéau Pivert annoncer la prochaine Révolution !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Le Maroc International

On connaît mal la vérité touchant les incidents récents du Maroc espagnol. S'est-il agi de fausses nouvelles comme l'affirment certains ou bien, suivant d'autres, l'Allemagne a-t-elle vraiment tenté une diversion pour essayer la résistance française et a-t-elle, battu en retraite avec souplesse lorsque s'est affirmée la solidarité franco-britannique ? Peu importe aujourd'hui, puisque tout est dissipé. Mais la morale de l'histoire est que le Maroc, terre internationale, reste le point névralgique de l'Europe moderne, et en raison de son statut, et parce qu'il est la clé de voûte des communications entre les diverses métropoles Berlin, Londres, Paris, Bruxelles et leurs possessions du Centre Afrique.

Ce statut, d'ailleurs, a l'immense défaut d'être mal défini, et ce qui le prouve, c'est que non seulement il a été fixé par étapes, mais encore qu'il n'a cessé d'être discuté, au point qu'en 1911, nous avons dû subir le marchandage germanique et abandonner à Guillaume II, en « compensation », 278.000 kilomètres carrés au moyen Congo. Quand la situation juridique d'un pays est bien nette, de tels marchandages sont-ils possibles ? Quel Etat a discuté nos droits de souveraineté sur l'Indo-Chine, la Martinique, Madagascar ou l'A.O.F. ?

Or, l'acte fondamental d'Algésiras, qui en 1906, a prétendu régler le problème du Maroc, en a voulu faire « la terre de tous », procédé qui paraissait de nature à mettre fin aux rivalités et compétitions de toutes les nations mais qui, en réalité, n'a fait que les encourager. L'acte d'Algésiras, en effet, a désigné à ce Maroc partagé en deux zones d'influence, deux protecteurs : la France et l'Espagne. La première pour la partie occidentale, la seconde pour la partie la plus stratégiquement importante, celle

## Informations

### Au Sénat

Dans la séance de jeudi, le Sénat a discuté le projet de loi tendant à interdire le départ des volontaires pour l'Espagne. MM. de Courtois, Bourdeaux, Henry Bérenger soutiennent le projet.

M. Lémyer critique certaines modalités du projet, il s'élève contre la méthode qui consiste à donner une fois de plus au gouvernement des pouvoirs exceptionnels qu'il pourra exercer en dehors du Parlement, dont l'abdication dans le cas actuel est dangereuse. M. Lémyer se plaint que le gouvernement, en demandant l'autorisation d'interdire les départs des volontaires, se réserve le droit de déroger à cette mesure si tous les autres pays intéressés n'agissent pas de même.

M. Léon Blum soutient le projet qui est adopté par 283 voix.

### A la Chambre

Dans la séance de jeudi, la Chambre a discuté le projet de loi portant amnistie dont les quatre premiers articles ont été votés dans la séance de mardi. L'article 5 accorde amnistie pleine et entière aux fonctionnaires, employés, ouvriers des services publics pour des faits ayant donné lieu à des peines disciplinaires. L'amnistie entrainera la réintégration. M. Jordery demande que les Compagnies de chemin de fer réintègrent les cheministes révoqués il y a 17 ans et qui vont bénéficier de l'amnistie. L'article 5 est adopté.

L'article 6 accorde l'amnistie à tous les faits ayant donné lieu à des peines disciplinaires contre les avocats et les officiers ministériels. L'article 6 est adopté, les articles 7, 8 et 9 sont réservés. La discussion du projet de loi est renvoyée au lendemain.

M. Guastavino demande les raisons qui retardent l'examen des dossiers de naturalisation constitués par les sujets français d'origine indigène. M. Auband, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, déclare que le gouvernement poursuivra en Algérie une politique vraiment démocratique. Les indigènes sont de nationalité française. L'incident est clos.

### Les magasins à prix unique

La commission du commerce de la Chambre a approuvé un rapport prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1938, les dispositions de la loi qui interdit l'ouverture de nouveaux magasins à prix unique.

### La mort du conseiller Prince

Le parquet vient de prendre une décision qui met le point final à l'information contre X... pour assassinat, ouverte par le juge d'instruction M. Rabut à la suite de la mort tragique du conseiller Albert Prince.

D'une ordonnance signifiée à la partie civile, il ressort que l'information pour l'assassinat est désormais définitivement close, les coupables n'ayant pu être découverts. Si, passé un délai de dix ans, à partir du 21 janvier 1937, aucun fait nouveau ne se manifeste, l'affaire sera définitivement classée sans suite.

### En faveur de Franco

Il semble que la réponse italienne à la note anglaise sur la question des volontaires en Espagne ait subi une seconde rédaction dictée par des faits nouveaux, à savoir : la réponse française, la réponse soviétique, le décret de Valence concernant la naturalisation des étrangers et enfin le discours de M. Eden.

Les gouvernements de Rome et de Berlin semblent à cette heure décidés à aider le général Franco jusqu'au bout. Les volontaires en Espagne ont subi une seconde rédaction dictée par des faits nouveaux, à savoir : la réponse française, la réponse soviétique, le décret de Valence concernant la naturalisation des étrangers et enfin le discours de M. Eden.

Seulement, les négociateurs de 1906 n'ont pas prévu que la situation se trouverait inversée en 1936 du fait que, tandis que la France resserrait ses liens d'amitié avec Londres, une effroyable guerre civile, en Espagne, allait conduire l'Allemagne à tenter de se substituer à un gouvernement discuté et défectueux. Certes, l'Angleterre et la France, en invoquant, pour résister aux infiltrations germaniques, le statut même du Maroc, qui interdit toute présence d'unités en armes sur les territoires protégés, se trouvaient sur un terrain solide, du point de vue du droit international strict. Mais qui peut se flatter de faire toujours respecter une situation paradoxale, en brandissant simplement des protecteurs est artificiel et semé d'embûches. A mi-chemin, entre la souveraineté territoriale et la tutelle coloniale, il n'aboutit qu'à créer un « no man's land », terre de personne, sur quoi chacun jette un regard d'envie, sans parler des fraudes économiques qu'il favorise.

Tôt ou tard, il faudra bien reviser ce statut du Maroc, et mieux vaudra cent fois donner à la France une autorité totale sur une zone même réduite, qu'une autorité discutée sur un Empire soumis à trop de contrôles opposés. Pol HARDUIN.

### En Chine

Les rebelles ont établi des lignes de défense à l'est de Sian Fou, secteur dans lequel avancent les troupes gouvernementales.

De son côté, le gouvernement de Nankin a envoyé des chars d'assaut, des autos blindées et des canons lourds.

### Au Japon

Selon certains observateurs, le conflit latent entre les parlementaires et les éléments militaires, qui se poursuit sourdement depuis le 26 février 1936, éclatera vraisemblablement au cours de la session de la Diète.

Les parlementaires reprochent à l'armée de s'immiscer dans les affaires de l'Etat, d'influencer dangereusement la politique étrangère japonaise et de compromettre l'économie nationale par des demandes exagérées de crédits.

Tandis que, de son côté, l'armée accuse les parlementaires de pratiquer la démagogie et de favoriser « une politique de faiblesse ».

### EN PEU DE MOTS...

— On a découvert chez un mendiant, nommée Marie Girardot, née en 1858, à Pradel (Cantal), une somme de 80.000 francs qu'elle avait amassée en tendant la main.

— En Chine, dans le Sikiang, un bateau a sombré, après avoir heurté des récifs, 200 Chinois auraient péri.

— Une vague de froid sévit en Transjordanie et a fait de nombreuses victimes. On compterait, jusqu'à présent, une centaine de morts.

— Le Président de République a signé un décret commuant en peine des travaux forcés, la peine de mort prononcée contre le nommé Lagarde, pour assassinat, par la Cour d'assises de la Charente-Inférieure.

## NOS ÉCHOS

### Un précédent.

A l'occasion des événements d'Espagne, le gouvernement britannique a remis en vigueur le « Foreign Enlistment Act » destiné à empêcher les sujets anglais de prendre du service dans les armées étrangères.

Ceux qui sont allés guerroyer dans la Péninsule ibérique, peuvent, d'ailleurs, se réclamer d'un précédent de choix.

En 1870, lord Kitchener, âgé de 20 ans, élève à l'Ecole militaire de Woolwich, qui séjournerait alors en France avec son père, prit du service comme artilleur dans les armées françaises.

Rapatrié pour maladie, il comparut devant le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, qui, après l'avoir sévèrement réprimandé, grommela dans son épaisse moustache : « Sacrebleu ! si j'avais été à votre place j'en aurais fait tout autant ! »

### La grève de dix ans.

C'était en 1945. En cet heureux temps, on ne parlait pas encore de M. Jouhaux et cependant, on faisait déjà grève.

Donc, en l'an de grâce 1945, le Conseil de Colmar ordonna que les ouvriers boulangers n'accompagneraient plus le dais les jours de Fête-Dieu. Les intéressés considérèrent cette interdiction comme une injure et décidèrent de faire grève. Mais le Conseil tint bon. Les ouvriers boulangers quittèrent Colmar, qui fut mise en interdiction par les grévistes. Le mot d'ordre fut suivi et chacun dut cuire son pain chez soi ou se ravitailler dans les environs.

C'est que dix ans plus tard, en 1955, que les choses s'arrangèrent sans arbitrage obligatoire. Les mitrons, autorisés à suivre le dais, réintègrèrent Colmar et rallumèrent les fours.

### Prisons modérées.

Nous avons vu les prisonniers turcs autorisés à organiser des petites sorties.

Nous avons vu les prisons anglaises peintes en rose et munies de sonnettes pour gardiens. Un coup pour le gardien, deux coups pour le gardien-chef.

Voilà maintenant, après la T.S.F. et les cigarettes, le théâtre.

Les prisonniers de Wakefield viennent de créer : « Journey's end » et ont remporté le plus brillant succès.

Cela ne devient pas si désagréable maintenant d'aller en prison. Pour qui veut faire une cure de repos, par exemple...

### Quand le whisky va...

M. Neville Chamberlain, le grand argentier anglais, se frotte les mains. La raison de cette satisfaction ? Les statistiques de « beuverie » de 1936, qui révèlent que les Anglais n'ont jamais tant bu. Bien que l'accroissement porte plus spécialement sur la bière, le whisky n'a pas été négligé et, à lui seul, il a permis au Chancelier de l'Echiquier d'encaisser un excédent de recettes de 625 millions de francs de plus qu'en 1935. Quand le whisky va, tout va...

### AU FIL DES JOURS

## ALBAS

Autour d'Albas, les pechs quercynois, en terrasse en terrasse. Des appartements de jadis, certaines parties subsistent bien conservées. De vastes salles gardent intacts leurs plafonds et leurs lambris à la fois élégants et sévères. Plusieurs portes s'ouvrent toujours de ces simples et charmants motifs ornementaux chers aux sculpteurs quercynois, peut-être inventés par eux.

Le cloin de la visite se trouve néanmoins ailleurs. On ouvre devant vous une baie ; on vous invite à la franchir. Vous voyez sur un balcon léger, suspendu à trois cents mètres au-dessus d'un abîme effrayant et splendide. Tout de suite, vous songez aux défenestrations qu'accomplissent ici les routiers et qu'ils y subirent. Après ce frisson rétrospectif, une autre émotion vous submerge. Un des plus lumineux et des plus amples paysages qu'ils peuvent contempler sur ces rives, pourtant à cet égard privilégiées, s'offre à nos regards. Ils voient le Lot venir de loin vers la falaise d'Albas, en froter le pied et s'en éloigner lentement. Ici, le soleil rend éblouissante sa large et calme surface ; là, elle retrouve, dans l'ombre des peupliers, ce vert profond qui demeure sa nuance préférée.

Sur les deux bords, des prairies, des labours, des bosquets alternent. Mosaïque précieuse que domine de toutes parts la nappe verte au printemps, bleue en été, pourpre en automne des vignobles. Parties de la vallée, ces vignes montent à l'assaut des côtes. Si elles n'ont atteint plus comme elles le faisaient autrefois, les sommets, du moins les cerne-elles étroitement de leurs pampres vigoureux et bien ordonnés.

L'écrivain qui jouit en toute saison et à toute heure de ce spectacle aurait-il pu ne point qualifier le terroir albassien de Pays des Bombances ? Doux vint le nom d'Albas ? De la couleur, pouvait-on penser, de la falaise qui la supporte. Une autre étymologie semble prévaloir. Albas s'est longtemps appelé « le Bas ». Quand ils s'y rendaient les villages supérieurs, les gens disaient : « onen ol bas ! » Vérité du causse, erreur de la rivière !

Quant vous parvenez au plein milieu du bourg, sa vieille dénomination reprend pour vous toute sa valeur. Vous oubliez la rude montée qui vous amena de la Rivière-Haute ou de la Rivière-Basse. Il vous semble bien, à voir les pechs d'alentour s'escarper avec raideur et dominer de haut les toits, qu'Albas se trouve gîté dans une conque profonde. Culminant et enfermé tout ensemble, ce village est un plaisant endroit. Au point central, une place bien ombragée s'étale entre le monument aux morts et la maison commune. Sur la grande route qui borde cette esplanade, s'embranchent les ruelles pittoresques des vieux quartiers. Un peu à l'écart, la maison d'école regarde ce carrefour toujours animé.

Sur le terrain occupé par cet édifice aux lignes simples mais harmonieuses, se dressait auparavant la maison Guiches, demeure dans laquelle notre grand romancier coula son heureuse petite enfance, revint au terme de ses études, écrivit ses premiers vers et ses premières proses, la demeure qu'il quitta pour courir à Paris sa belle chance et dont il parla toujours avec émotion.

La propriété était vaste. L'école ne l'occupait point tout entière. A proximité, un coin resta libre que l'on aménagea en parterre. C'est l'emplacement proposé par la Municipalité, accepté par notre Comité pour recevoir le buste de Gustave Guiches. On n'en pouvait rêver meilleur, mieux approprié de toutes façons à cette destination. Bientôt la belle figure de notre ami, restituée à ses compatriotes par le ciseau de Claude Grange, sourira de nouveau à son cher Albas, dans la gloire retrouvée des pechs quercynois chargés de vignes et rutilants de soleil...

Eug. GRANGÉ.

### Conseils.

Ne vous désolerez pas si le troisième convive vous fait faux bond à la dernière minute. Quand il y en a pour trois, il y en a pour deux...

### La situation s'améliore.

— Alors, ça reprend, les affaires ? — Je crois bien ! Les cambemberts qu'on vendait 2 fr. 80 le mois dernier, on les vend maintenant cent sous !

Le LISEUR.

# Chronique du Lot

## Politique sanitaire et Politique Hospitalière départementale

M. le docteur Coulon, président de la commission administrative de l'Hospice de Gourdon nous adresse la réponse suivante :

M. Garnal, sous le prétexte d'une politique hospitalière dont les principes et la doctrine sont encore « à l'essai », revient à la charge contre l'Hospice de Gourdon. Cet établissement n'en sera ni ébranlé ni arrêté dans son développement. Mais un des modes de financement envisagés pour son agrandissement oblige de répondre à des arguments qu'ils soient, des qu'ils prennent une certaine diffusion.

Les emprunts se font habituellement aux Caisse publiques qui sont alimentées elles-mêmes, soit par les Caisse d'épargne, s'il s'agit de la Caisse des dépôts et consignations, soit par des émissions d'obligations, s'il s'agit du Crédit Foncier.

La Commission administrative de l'Hospice de Gourdon s'est adressée à la Caisse des dépôts et consignations pour 500.000 francs. Elle a fourni les garanties exigées par cette caisse et pourra lui demander tout ce qui sera nécessaire à l'achèvement du projet.

Elle a voulu être utile aux épargnants en leur offrant des obligations dont les garanties sont de même ordre que celles de la Caisse d'Épargne, mais dont le rendement est supérieur parce qu'elles évitent l'intervention de la Caisse des dépôts. Ces obligations au taux de 4,80 pour cent donnent un revenu net de 4,50. Elle a fait approuver par l'Administration un monde de remboursement encore inédit qui se fera à la demande des porteurs et non pas seulement au hasard du tirage au sort. Elle pense ainsi rendre service à l'épargne locale et la mettre à l'abri des démarcheurs véreux qui l'ont malheureusement trop rançonné. Un premier emprunt de 500.000 fr. est à l'émission ; d'autres pourront suivre à la cadence des souscriptions. Cet emprunt figurait expressément dans une rectification adressée au Journal du Lot dont M. Garnal est rédacteur. Il est piquant de constater que dans sa critique sur le financement de l'Hospice, qu'il trouve insaisissant, il n'en est pas fait mention.

Tous ces arguments d'ailleurs revêtent la même lacune d'information. Inutile d'insister de nouveau sur l'utilisation de la 1<sup>re</sup> tranche de subvention. Elle ne donnera pas seulement un quadrilatère de murs et leur toit, mais avec les 200.000 francs restants qui sont devenus 300.000 fr., par suite du rabais de 10 0/0 sur un million d'adjudication, il sera possible d'aménager déjà une trentaine de lits.

Inutile également de repartir des frais généraux et du personnel ; ils seront proportionnels au nombre de journées de malades et automatiquement couverts avec les méthodes de stricte économie jusqu'ici pratiquée à Gourdon.

C'est la question des subventions à venir qui est le grand argument et la grande

erreur de M. Garnal. Il prétend que dans les années à suivre, on ne pourra puiser que dans les 20 millions du Pari mutuel. Ce serait déjà insuffisant pour le simple million et demi de l'Hospice de Gourdon. Les services directeurs du Ministère de l'Hygiène ont parmi leurs règles de politique hospitalière, l'achèvement des travaux commencés. Ce principe n'est pas « à l'essai » comme celui de M. Garnal. Il a été donné comme raison du retard de notre projet pendant trois ans.

Nous avons mieux. La subvention de 800.000 fr. a été attribuée par arrêté pris en exécution de la loi du 18 août 1936, article 1<sup>er</sup> (le gouvernement est chargé... d'exécuter un plan de grands travaux s'élevant, part des collectivités comprises, à un montant de 20 milliards à réaliser en trois ans). D'après les instructions reçues, l'Hospice de Gourdon peut être subventionné à 50 0/0. Les dispositions sont prises pour terminer les travaux de la 1<sup>re</sup> tranche en 1937 et être en mesure de finir avec les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tranches de subventions indiquées par la loi.

M. Garnal a l'esprit si vif et si alerte qu'il saute par-dessus les faits les mieux établis comme s'ils n'existaient pas. Qu'il ait eu gain de cause contre le gaspillage de Clairvivre, tant mieux, les millions de l'Etat se sont entassés à près de la centaine, pour une nouveauté hasardeuse, sans base d'expérience. Mais à Gourdon, c'est un vieil Hospice-Hospice fonctionnant depuis des siècles pour la population de tout un arrondissement.

Il reçoit après une étude longue et plusieurs fois remaniée, la subvention juste nécessaire, pour le mettre en état de continuer d'après les méthodes actuelles, les services rendus dans le passé. M. Garnal se dresse contre le projet et prétend l'empêcher ; à sa campagne peut avoir comme résultat d'arrêter les souscriptions à l'emprunt local et de ruiner, au profit d'officines louches de placements de capitaux, la confiance méritée par la Commission Administrative de l'Hospice.

S'il s'obstine et menace de réussir, celle-ci saura se défendre et pourra mettre un envers à la gloire réclamée justement par l'affaire de Clairvivre.

Docteur COULON.

Il n'y avait rien dans les arguments que nous avons donnés à l'appui de notre opinion qui pût justifier les derniers paragraphes de la lettre écrite par M. le docteur Coulon. Nous les publions sans rien changer, mais sans prendre un sérieux ni la violence insinuation ni l'insolite menace qu'ils contiennent. Ne pas les prendre au sérieux, c'est le sort que leur feront nos lecteurs.

Quand on a raison, il suffit de le démontrer. Seulement, c'est moins facile que de recourir à ces médiocres procédés de polémique qui font dévier un débat, mais qui n'ajoutent rien à la valeur d'une thèse. — N.D.L.R.

### NOS REPRÉSENTANTS

La Commission des Pensions dans sa séance du 20 janvier, a chargé M. René Besse, député de Cahors, de présenter à la Chambre un rapport sur le projet de loi du Gouvernement tendant à apporter différentes modifications à la législation en vigueur pour la révision des pensions abusives.

### Service de santé

M. Goursoles, sous-directeur du Service de Santé de la 1<sup>re</sup> région, est nommé directeur par intérim, du Service de Santé de la 4<sup>e</sup> région au Mans.

### Cours pratique de tir

M. Gouffier, lieutenant au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est désigné pour effectuer un stage au cours pratique de tir de l'infanterie et des chars, du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 1937 inclus.

### Gendarmerie

Notre compatriote, M. Jaubertie, garde mobile à Bergerac, est nommé gendarme à Beignat (Corrèze).

### Caisse Nationale des Crédits agricoles

Des élections auront lieu le 7 février 1937 pour désigner 6 délégués des caisses régionales à la Commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole.

Dans la liste des caisses régionales qui doivent participer à ces élections, nous relevons la Caisse régionale de crédit agricole mutuel du Lot et du Quercy, 24, rue du Président-Wilson.

### Taux d'intérêt des prêts

Par décret, les taux d'intérêt des prêts à long terme dans l'agriculture, consentis en application de la loi du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et la coopération agricoles fixés par le décret du 16 février 1936, sont applicables à l'année 1937.

### Pêche à la truite

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le 1<sup>er</sup> février dans le Lot.

Le 1<sup>er</sup> février tombant un lundi, plusieurs personnes ont cru que la pêche à la truite serait tolérée la veille, le dimanche 31 janvier.

C'est une erreur. Sous aucun prétexte, la pêche à la truite ne peut être et ne sera tolérée le dimanche 31 janvier.

### Aliénés évadés

La gendarmerie du Lot a été alertée au sujet de l'évasion de deux aliénés, le nommé Auguste Bon, 50 ans, de l'asile d'Aix, et le nommé Jean Cadel, 46 ans, de l'asile de Montpellier. Mais sont-ils dans le Lot. La gendarmerie a établi une surveillance.

### Subventions

M. le Ministre de l'Agriculture a adressé les lettres suivantes à M. de Monzie :

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Monbrun, en vue de l'exécution d'un projet de construction d'un abreuvoir-lavoir au village du Mas de Doucet (commune de Monbrun).

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 40 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 9.400 francs.

« Veuillez agréer... »

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Corn, en vue de l'exécution d'un projet de chemin rural des Clayes.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 48 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 4.500 francs.

« Veuillez agréer... »

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Corn, en vue de l'exécution d'un projet d'abreuvoir-lavoir.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 40 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 11.400 fr.

« Veuillez agréer... »

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 24 janvier par la Pharmacie LAGARDE, 36, Boulevard Gambetta

### P.-O.-MIDI

MM. Bousquet, Garrigues, Bons, de la commune de Calvignac sont nommés employés à la Compagnie du P.-O.-Midi.

### LES TRUFFES

A la foire de St-Martial-de-Nabirat, les truffes ont valu de 60 à 70 fr. le kilo.

A la foire de Souillac, il y eut un apport de 250 kilos de truffes qui ont été vendues de 60 à 70 francs le kilo.

### Bonnes captures

Depuis la fermeture de la chasse, M. Bons Gabriel, de Labryère (commune de Calvignac), a capturé neuf renards. M. Bons a bien droit à de vives félicitations.

### Fécondité

Un cas de fécondité vraiment rare a été constaté dans une ferme de Lacombe (commune de Bétaille). Une truie appartenant à M. Samuel Pourtal a mis bas 20 porcelets.

### Déclarations d'Associations

L'« Officiel » publie les déclarations d'associations suivantes : « Société de chasse Saint-Eloi ». But : répression du braconnage, créer une réserve pour le repeuplement du gibier. Siège social : à la mairie de Fajoles (Lot). Le président : Malleville.

« Société de chasse La Ginestoise ». But : répression du braconnage, repeuplement. Siège social : maison commune de Saint-Jean-Lagueste (Lot).

### Loterie Nationale

Le secrétariat général de la Loterie nationale a fait procéder mercredi à l'émission de la première tranche de la Loterie nationale 1937.

Cette tranche, identique aux précédentes, est limitée comme elles, à 1.200.000 billets et comporte 147.171 lots, dont 616 lots de consolation.

Devant l'afflux des souscriptions, le secrétariat général envisage le tirage pour le début de la 2<sup>e</sup> quinzaine de février.

### Libération de la classe 1937

Les opérations de libération des militaires appartenant aux catégories suivantes :

a) Engagés par devancement d'appel en avril 1935 et astreints à deux ans de service ;

b) Ajourrés ou sursitaires appelés troisième fraction classe 1933 et première fraction classe 1934, incorporés en octobre 1935 et astreints à 18 mois de service ;

c) Ajourrés ou sursitaires appartenant à la deuxième fraction de la classe 1933, incorporés en avril 1936 et astreints à un an de service par application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 mars 1936 ;

d) Tous les jeunes gens dont les obligations légales d'activité expirent le 15 avril 1937, auront lieu par anticipation le 10 avril 1937.

Toutefois, les jeunes gens appartenant à la catégorie B ci-dessus et incorporés en septembre 1935, dans des unités de forteresse, dont les obligations légales d'activité expirent le 1<sup>er</sup> mars 1937, seront libérés par anticipation le 20 février 1937.

Les militaires libérables seront rayés des contrôles de leur corps et placés dans la disponibilité à la date du 15 avril 1937 ou du 1<sup>er</sup> mars 1937, suivant les cas entre la date de leur départ du corps et la date de radiation des contrôles ils seront considérés comme permissionnaires.

Ceux de militaires du service auxiliaire qui doivent accomplir une période de disponibilité de 15 jours suivant immédiatement leur libération du service actif commenceront cette période à la date du 11 avril ou du 21 février 1937.

### Vols de truffes

Mme Cournède et M. Puel, maçon, demeurant à St-Jean-de-Laur ont porté plainte pour vol de truffes. Un malfaiteur s'est permis de pénétrer dans leurs truffières et de caver. Le vol s'élevait à 3 kilos de truffes environ. La gendarmerie a ouvert une enquête.

### Imprudence d'enfants

A Lunan, deux jeunes enfants s'amusant à faire flamber des allumettes, ont mis le feu à une petite grange. Les voisins, accourus sur les lieux, ont réussi à éteindre l'incendie et sauver des quantités de foin. Mais le toit s'est effondré. Les dégâts ne sont pas importants.

### Contravention

Pour dépôt de fumier dans une agglomération, contravention a été dressée à Mme veuve G..., propriétaire à Gramat.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 23

DIMANCHE 24 JANVIER (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Pierre-Richard WILLM,

Edwige FEUILLÈRE

DANS

Stradivarius

un film admirable de G. de BOLVARY

EN COMPLEMENT :

Idylle noire

Une lutte âpre et sauvage des indigènes contre les fauves dans une des régions les plus mystérieuses de l'Afrique.

LA SEMAINE PROCHAINE

Arènes joyeuses

▲ BIENTÔT

« L'Appel du Silence »

Grand prix du Cinéma français en 1936

## CAHORS

### AURA-T-ON SATISFACTION ?

Depuis quelque temps, les ménagères étaient inquiètes, car le sucre faisait défaut dans les épiceries ou bien lorsqu'elles en obtenaient un peu, elles devaient le payer plus cher que d'habitude. Pénurie d'une part et hausse, d'autre part ! Cette situation pouvait-elle durer ? Le ministre de l'Economie nationale vient de répondre : Non.

Dans une circulaire qu'il vient d'adresser, il déclare notamment : « La production sucrière de cette campagne, jointe au rapport de la précédente et aux excédents coloniaux, suffira, très largement à satisfaire les besoins de la consommation et les excédera même dans une notable mesure. »

Le ministre ajoute : « Le gouvernement est décidé à réprimer des pratiques aussi préjudiciables aux finances publiques qu'à l'intérêt du consommateur. »

Pauvre consommateur ! Ne mérite-t-il pas, en effet, que l'on s'occupe un peu de lui, qu'on prenne sa défense, de temps à autre ?

Attendons, et nous saurons bientôt si les ménagères, grâce à la circulaire du ministre, ont obtenu satisfaction ! Ce serait à souhaiter.

L. B.

### Classe 1913

A la suite de la réunion du mercredi 20 janvier à laquelle assistaient de nombreux camarades, il a été décidé que le banquet annuel de la classe aurait lieu le samedi 6 février 1937, au restaurant Dagès, à 7 heures.

Les camarades qui n'ont pu assister à la réunion peuvent retirer, dès à présent, leur carte-menu auprès du camarade Boué, entrepreneur de plomberie à Cahors.

### Banquet de la Classe 1915

Au cours de sa dernière réunion, le Comité a décidé d'organiser le banquet annuel, le dimanche 7 février prochain à 19 h., chez le camarade Calmon, le restaurateur bien connu de la place Thiers.

Les inscriptions pour le banquet, du prix de 25 fr. sont d'ores et déjà reçues, chez les camarades Rodrigue, coiffeur et Sabrié, tailleur, Bd Gambetta, Calmon, restaurateur place Thiers et Delfour, chef de train au P.-O.

Tous les camarades de la classe 1915, connus ou inconnus, sont invités à assister à ces agapes amicales, qui permettent de se retrouver entre bons camarades et de rappeler les souvenirs d'autrefois.

### En descendant d'un camion

M. Louis Valayre, manœuvre à la Société des Appareils à Cahors, et tombé en descendant d'un camion et s'est fait une entorse au genou droit. 10 jours d'incapacité de travail.

Le Docteur Edouard FABRE, ancien externe des Hôpitaux de Paris, ancien interne de l'Hôpital départemental de la Seine, a l'honneur d'informer la clientèle, qu'il a ouvert son cabinet, rue du Maréchal-Joffre (entrée rue St-Maurice, n° 2), et qu'il recevra tous les jours.

### Dans la coiffure

Nous apprenons avec plaisir que M. Roger Lesieur (Nini et Roger) vient d'obtenir à Paris le brevet professionnel de l'Etat avec la mention bien.

Nos compliments au sympathique coiffeur pour dames de notre ville.

### ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 janvier 1937

#### Naissances

Roques Louis, rue Cheval-Blanc, 24. Roubert Pauline, rue de la Barre, 24. Garrochinho René, rue Wilson. Andrieu Gérard, rue Pierre-Brunies, 1.

#### Publications de mariages

Audubert Louis, employé au P.-O. et Delpech Félice, s. p. à Cahors. Bergougnot Daniel, carrossier, et Xaunier Marie, sténo-dactylo à Cahors.

#### Mariages

Brassac Louis, commis des Postes, et Calvet Amélie, dame employée des Postes. Lafon Georges, serrurier, et Rigal Léonie, couturière.

#### Décès

Lala Catherine, Vve Cassagne, s. p., 81 ans, place de la Croix, 2. Larrouy Jean, s. p., 52 ans, rue Wilson. de Roldès Fernand, propriétaire, 82 ans, quai Champollion, 5. Roumens Victorine, épouse Viers, s. p., 55 ans, rue du Bousquet, 3. Riol Philippe, s. p., 85 ans, rue Wilson.

### « A la Pensée »

69, Boulevard Gambetta, CAHORS  
Samedi 23 et jours suivants, soldes de fin de saison : pull, corsets, gants, chaussettes, chemises d'hommes à des prix excessivement bon marché.

## AU ROBINSON

DEMAIN DIMANCHE

Grand Bal Populaire

en matinée et soirée

COTILLONS

Entrée : Messieurs 2 fr. ; Dames 1 fr.

Service de transport : Départ en face la Mairie

## EDEN

SAMEDI

et DIMANCHE (à 20 h. 45)

Deux grands films au programme

NOEL-NOEL

DANS

Vive la Compagnie

AVEC

Raymond CORDY, LARQUEY

Madeleine GUILTY et Paulette DUBOST

ET

Le Témoin Imprévu

AVEC

les remarquables interprètes de « L'Introuvable »

Myrna LOY et William POWELL

### Fête Enfantine et Bal Travesti

Le bal d'enfants travestis qui doit avoir lieu dans les Salons de la Préfecture du Lot, le dimanche 7 février 1937, à 14 h. 30, sous la présidence de M. le Préfet du Lot et de Mme Jacquier, semble devoir remporter le plus éclatant succès. Nombreux sont les petits qui se réjouissent d'assister à cette manifestation. Nombreux sont les mamans qui déploient leur ingéniosité et leur talent pour confectionner de jolis et amusants costumes. De nombreux divertissements servis aux élus, est réservée à tous les enfants travestis, et de grands prix d'honneur seront décernés à ceux d'entre eux désignés par le public, par acclamations.

L'entrée sera gratuite pour tous les enfants accompagnés, travestis ou non.

A 17 heures, apéritif dansant.

Le soir, à 21 h. 30, grande soirée parée et masquée. Nous pouvons affirmer d'ores et déjà que les travestis y paraîtront nombreux, isolés ou par groupes. Des prix et des récompenses seront réservés à ceux d'entre eux qui se distingueront par leur talent à cette cause... c'est de la gaieté et du rire en perspective.

A 23 heures, souper dansant par petites tables. Un buffet, des mieux garnis, contentera les plus difficiles : consommés, huîtres, assiettes anglaises, pâtés, etc., etc.

Le prix de la carte d'entrée pour la matinée enfantine suivie de l'apéritif dansant est fixé à 5 francs pour les cartes individuelles, et à 10 francs pour les cartes de famille (maximum 4 personnes).

Les cartes de la matinée enfantine donneront droit à l'entrée du bal de nuit moyennant une redevance de 5 fr. par carte individuelle et 10 fr. par carte de famille (4 personnes).

Nous rappelons que cette fête sera donnée au profit de l'Œuvre des Colonies de Vacances.

### Matinée de Bienfaisance

Dimanche prochain, 24 janvier, à 15 h., aura lieu au théâtre municipal la matinée artistique, organisée par le Comité du Timbre antituberculeux, sous la présidence de M. le Préfet du Lot.

Cette matinée de bienfaisance, qui comporte à son programme des danses rythmiques, des chants mimés, des ballets et des chœurs, exécutés des élèves du Lycée Clément-Marrot et de l'Ecole normale d'Institutrices, ainsi que deux pièces jouées avec brio par de jeunes artistes amateurs d'un réel talent, s'annonce sous les plus heureux auspices.

Les retardataires feront bien de retenir leurs places au plus tôt. Les dernières places s'envolent rapidement.

Rappelons que le prix des places a été fixé à 8 fr., 5 fr. et 3 fr. et qu'un buffet des mieux approvisionnés sera installé au foyer du théâtre.

### Portefeuille retrouvé

Nous avons relaté que M. Raffy, propriétaire à Larnagol, avait porté plainte pour vol de son portefeuille contenant 10.000 francs et l'accusait M. Delpech, chez lequel il habite, de lui avoir pris.

Or, le portefeuille a été retrouvé dans la chambre, sous le lit, par Mme Delpech, qui le remit à M. Raffy.

Aussitôt, ouvrant son portefeuille, M. Raffy trouve une somme de 10.700 francs. Mais, il se souvient que le portefeuille contenait 11.000 francs. Le matin, M. Raffy avait reçu un remboursement de 1.000 francs. Donc, il manque 300 francs. M. Raffy a maintenu sa plainte. M. et Mme Delpech protestent contre l'accusation portée contre eux par M. Raffy, qui, disent-ils, « n'a d'autre but que de leur créer des ennuis ».

### Chronique des Théâtres

#### THÉÂTRE BOUQUET-RENARD

Ce soir, samedi, à 20 h. 45 et demain dimanche, en matinée, à 14 h. 45, la troupe Bouquet-Renard, nous donnera, comme avant-clôture, une représentation de l'opérette la plus demandée, la plus attendue, la plus désirée, par les Cahorciens. Nous avons nommé « Les Saltimbanques », opérette en trois actes et quatre tableaux, de Louis Ganne. Au cours du deuxième acte, de nombreuses attractions émerveilleront les grands et feront la joie des petits, en particulier « Le Peintre en chiffons », par M. Descroix.

Demain dimanche, en soirée, à 20 h. 45, pour les adieux de la troupe, une exquisite et délicieuse opérette d'André, « Le Grand Mogol ». De la belle musique, des airs connus, un grand luxe de décors, de riches costumes et une interprétation de tout premier ordre.

C'est une véritable soirée de gala, à laquelle viendront assister tous les Cahorciens, amateurs de beaux spectacles et soucieux de témoigner, par leur présence à la troupe Bouquet-Renard, toute la sympathie qu'ils lui portent et tous les regrets que leur cause un départ si précipité.

#### LE CHEMIN DE FER

A

VOTRE PORTE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le chemin de fer prend un livre à domicile dans la ville de Cahors, les colis Postaux et les marchandises de Grande et Petite Vitesse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la gare de Cahors, ou au Bureau du correspondant, M. POUGET, rue Jean-François-Caviote, à Cahors.

Transport A Domicile

Voies de fait et voi

Le nommé Doumerc Frédéric, 61 ans, journalier à Alvirgnac, étant en état d'ivresse, s'est livré à des voies de fait sur Mme Chabrignac, hôtelière, puis, pénétrant dans l'étable, emporta un lapin. Plainte a été portée au Parquet de Cahors qui a ordonné une enquête.

Pour Aller Loin... Ménagez votre Estomac!

A vingt ans, vous ne sentiez pas votre estomac. Mais votre organisme s'use et votre estomac tout le premier. Prenez donc garde à votre première indigestion! N'oubliez pas qu'une irritation se transforme vite en ulcération et que les troubles gastriques dégrèlent aussi le foie, l'intestin et les reins. Vous éviterez toutes ces atteintes à une bonne et longue santé en prenant de la Magnésie Bismurée. Cet anti-acide neutralise si bien l'acidité qui ronge votre estomac qu'elle supprime en 5 minutes tous vos désordres digestifs, tels que : aigreurs, crampes, migraine, lourdeurs et ballonnements. Prenez la Magnésie Bismurée et vous garderez ainsi un estomac solide, votre estomac de vingt ans, capable de tout digérer et de tout assimiler. Pour bien digérer...

MAGNÉSIE BISMURÉE

Toutes pharmacies, poudre et comprimés.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratié

Livraison des tabacs. — La récolte des tabacs dans le Lot pour 1936 est bonne, bien que quelques planteurs aient été touchés par la gelée et par la grêle. L'administration estime à environ 25 millions le total des sommes à répartir entre les planteurs du Lot, primes comprises et paiement de la récolte. Le nouveau prix des tabacs est augmenté de 10 0/0 et fixé à 660 francs. Les livraisons des tabacs de la récolte de 1936 des communes du canton de Castelnau auront lieu aux dates suivantes, au magasin de Cahors : Cézac : 17 février; L'Hospitalet, 19, 20 février; Sainte-Alauzie, 15 mars; Saint-Paul-Labouffie, 16 mars; Flaugnac, 16 et 17 mars; Castelnau, 18 mars; Fern, 18, 19, 20 mars.

Naissance. — Nous apprenons l'heureuse naissance de Lamolé Jean-Claude, fils de Lamolé Elie, charpentier à Castelnau, et de Québre Sarah. Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonne santé au nouveau-né et à sa maman.

Catus

Syndicat intercommunal d'électrification. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs et aussi des usagers du Syndicat intercommunal d'électrification de St-Denis-Catus, que son Président, le docteur J. Soulié, vient d'avoir de la part du Ministre de l'Agriculture la notification de l'octroi d'une subvention de près d'un million, destinée à la construction de la deuxième tranche de travaux, c'est-à-dire à la réalisation du programme des écarts, ce qui à la suite des demandes que le Président du Syndicat, au nom de celui-ci, avait faites à diverses reprises. Tous nos compliments pour le couronnement de ces efforts et aussi toute notre satisfaction, car les justes réclamations de ceux qui n'avaient pas été desservis vont pouvoir être prochainement satisfaites.

Chemin rural de Terrie. — L'adjudication de ce chemin rural a été donnée à M. Delfort Armand, de Montgesty, fin décembre. Les travaux de construction de ce chemin, dont l'utilité sera très grande, sont déjà en cours et l'on prévoit son achèvement fin mars.

Abattoir municipal. — Les travaux à l'Abattoir sont très avancés, l'installation mécanique est en place depuis le début de janvier, et les essais ont été déjà effectués. L'édifice actuel est pourvu d'un appareillage mécanique des plus modernes et nous apprenons avec satisfaction que les essais définitifs auront lieu incessamment.

Vieillesse. — Depuis le mois de décembre, une équipe d'ouvriers, composée, la plus part du temps, des propriétaires usagers, a procédé à l'entretien de nombreux chemins ruraux de la commune : Métairie-Basse, Vigayral, Fosses, Blanchard, Coustoume, Salvezou, Gounot, etc.

Francoulès

Bonification d'emprunt. — Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre que M. Maringer, président de la Caisse de Crédit aux Départements et aux Communes, vient d'adresser à M. René Besse, au sujet de la bonification d'un emprunt communal : « Par lettre du 28 décembre 1936 vous avez appelé mon attention sur la demande de bonification formée par la commune de Francoulès (Lot) pour un emprunt de 30.080 fr. « J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil d'administration a statué et a décidé d'attribuer une bonification qui met à la charge de la Caisse de Crédit une somme de 685 fr. par an. « Cette décision est notifiée au Maire par l'intermédiaire du Préfet. « Veuillez agréer, etc. — Le Président, Signé : MARINGER. »

Labenque

Championnat du Lot. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Beuregard

La cambriole. — Des cambrioleurs ont pénétré dans la sacristie de l'église de Beuregard et ont emporté un coffret qui contenait 80 douilles pour lampe électrique, un billet de 50 fr. et plusieurs pièces de 10 et 20 fr. Plainte a été portée.

Luzach

Electrification. — M. René Besse vient de recevoir de M. Georges Monnet, mi-

nistre de l'Agriculture, une lettre informant qu'il a décidé d'allouer à la commune de Luzach une subvention de 82.500 francs pour le projet d'extension de son réseau rural d'électrification.

Comité d'initiative. — L'Assemblée générale du Comité aura lieu mardi 26 courant à la mairie de Luzach, à 20 h. Les Membres actifs et les Membres honoraires sont priés de vouloir bien assister à la réunion.

Accident du travail. — En chargeant du sable, M. Raoul Lurquie s'est blessé accidentellement au pied droit. Le docteur lui a prescrit douze jours de repos. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Emplois réservés. — Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Servant, le sympathique gendarme de notre brigade vient d'être classé, à la suite d'un concours pour un emploi réservé comme Inspecteur de Police Mobile.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Albas

Grande soirée cinématographique. — Sous le patronage départemental des Ecoles publiques du Lot, placé sous la présidence de M. l'Inspecteur d'Académie, avec les concours des membres de l'Enseignement et pour l'œuvre des colonies de vacances, il sera donné une grande soirée de cinéma parlant à Albas.

Voici d'ailleurs l'appel lancé par nos sympathiques maîtres à la population albasienne :

« Nous avons le plaisir de vous faire connaître qu'une brillante soirée récréative de Cinéma parlant aura lieu à Albas, salle des fêtes, le mardi 26 janvier 1937, à 20 heures précises au profit de l'œuvre de bienfaisance énoncée ci-dessus et de la Caisse des Ecoles communales d'Albas. Elle sera exécutée par l'Office régional du Cinéma. « En assistant à cette agréable soirée vous participerez à une œuvre de bienfaisance d'une haute portée sociale. « Prix des places : 4 fr. Enfants : 1 franc. « Signé : L'institutrice : Mme FOISSAC ; L'instituteur : M. FOISSAC. »

Comme complément à cette aimable invitation adressée à toute la population, nous croyons utile de donner quelques détails sur le programme de cette soirée :

L'Office régional du Cinéma présentera un grand gala de chant, de musique, d'émotion et de gaieté avec le concours d'Armand Bernard, Simone Bourday et le grand ténor de l'Opéra, Georges Thill.

Deux ouvriers en chômage se sont improvisés chanteurs de rues. L'un d'eux est engagé dans un cabaret, l'autre devient sommelier. Le premier a réussi à se faire agréer dans un cirque et le second réussit à faire déchirer le contrat qui liait son ami, grâce à un subterfuge. Mais bientôt Georges reçoit une convocation pour l'Opéra et c'est le triomphe dans Lohengrin...

En supplément : Mon ami Victor, comédie avec René Lefèvre et Pierre Brasseur.

Enfin, pour bien remplir le programme, il y aura à l'écran des actualités des films documentaires et des dessins animés.

Par conséquent, un programme de grande tournure avec un appareil irréprouvable.

Nous sommes sûrs à l'avance que par sympathie pour nos écoles et pour accomplir un devoir de solidarité et de bienfaisance à l'égard des déshérités de la fortune qui ont besoin de la Caisse des Ecoles ou des colonies de vacances, il y aura foule dans la salle des fêtes mardi soir, 26 janvier, à 20 heures.

Montcuq

Mutation dans la gendarmerie. — Par décision du colonel commandant la 17<sup>e</sup> légion, en date du 14 courant, le gendarme Couderc Raymond de la brigade de Valence-d'Agén, est nommé, sur sa demande gendarme à Montcuq.

La mutation est fixée au 27 janvier prochain.

Nous adressons à M. Couderc nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Carnet blanc. — Mercredi prochain, 27 courant, aura lieu le mariage de M. Delhom, peintre en bâtiment, domicilié à Montauban, avec Mme Marie-Rose Sales, sans profession, domiciliée à Montcuq.

Aux futurs époux, tous nos vœux de bonheur.

Cinéma parlant. — Une grande soirée cinématographique aura lieu, samedi prochain, 30 janvier, à 20 h. 30, dans une salle de l'école de garçons.

L'Office régional du Cinéma, œuvre d'éducation populaire, de récréation rurale et de bienfaisance, présentera un film magnifique : « Chansons de Paris », qui réunit trois grands artistes : Armand Bernard, Simone Bourday et le célèbre Georges Thill, ténor de l'Opéra.

En supplément : « Mon Ami Victor », comédie avec René Lefèvre et Pierre Brasseur ; actualités mondiales, documentaire, dessins animés.

Bonne soirée en perspective tout en collaborant à une belle œuvre de bienfaisance. En effet, une partie des recettes est destinée à l'œuvre des colonies de vacances au profit de l'enfance malheureuse.

Prix des places : grandes personnes, 3 fr. ; enfants, 1 fr. Tous, samedi prochain, à 20 h. 30 à l'école de garçons.

Puy-l'Evêque

Destruction des animaux nuisibles. — La Société cantonale de chasse informe le public qu'en vertu d'une autorisation des maires des communes intéressées, elle procédera, du 21 janvier au 10 février, à la destruction par le poison des animaux nuisibles.

Pour éviter tout accident, il est recommandé de tenir les chiens attachés et d'éviter de toucher aux appâts constitués par des cadavres de chats, de poissons, de pies, de rats, etc.

te sur la route de Concois et a été assez sérieusement contusionnée. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Moles, rue Séquier.

Laval-de-Cère

Subvention accordée. — Grâce à la dévouée intervention de M. le sénateur Loubet, M. le Ministre de l'Agriculture accorde à notre commune une subvention de 21.450 francs pour l'extension du réseau rural électrique.

Au P.-O.-Midi. — Nous apprenons que M. Jean Malaret, employé de la S.H.E.C., fils de notre sympathique chef de gare, est affecté au service de la maintenance à Tarascon-sur-Ariège sur la ligne internationale Toulouse-Barcelone du P.-O.-Midi.

Nos félicitations.

Espédaillac

Cour d'assises. — Sur la liste des jurés de la prochaine cour d'assises, nous relevons le nom de notre sympathique adjoint au maire, M. Jean Cancé, maître d'hôtel.

Bureau de bienfaisance. — M. Jean-Antoine Balmette vient d'être nommé délégué administratif du Bureau de bienfaisance de notre commune.

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre compatriote, M. Alfred Vidal, gardien à l'asile de Leyme avec Mlle Léonie-Elise Thill, domiciliée au Pech-Lauriel, commune de Leyme.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Football-Association

— Aujourd'hui dimanche, l'Association sportive espédaillacoise recevra sur son terrain l'équipe d'Issepts. Coup d'envoi à 14 h. et demie.

Saint-Céré

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul Lescure, pharmacien, décédé à l'âge de 80 ans. La mort de M. Paul Lescure a provoqué une vive émotion à Saint-Céré et dans la région où il était très connu et très estimé.

M. Lescure était le doyen des pharmaciens du Lot.

Nous adressons à Mme Lescure, à la famille nos sincères condoléances.

Ah! Si cette toux pouvait cesser...

Il y a des milliers qui traitent une existence diminuée par une maladie des bronches, qui voudraient respirer librement, vivre comme tout le monde... A tel effet, nous disons : « Courage, voici le Pulmoil qui va vous sauver. » C'est un traitement antibactérien nouveau, sous l'influence duquel les poumons sont décongestionnés. La respiration se dégage, l'irritation est apaisée, l'expectoration diminue, la toux disparaît. Tous ceux qui souffrent de rhume, de toux, de bronchite aiguë ou chronique, de catarrhe, d'asthme, doivent lui demander guérison. Le flacon de Pulmoil : 10 fr. 50. Ttes pharmacies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : 1. une bague, par le jeune Yves Bergougnoux, rue du Jour ; 2. un porte-monnaie, contenant une certaine somme, par M. Bourgade, place du 4-Septembre ; 3. une ceinture pour vêtement de dame, par M. Monginon, fils, boulevard A.-Briand.

Objet perdu : une manivelle pour automobile, par Mme Mougouy, à Donadiou-Gourdon.

Salviac

Les fêtes de Carnaval. — Les fêtes de Carnaval auront, cette année, une splendeur inaccoutumée : le Comité des fêtes a décidé, en effet, de bien faire les choses et un programme de choix a été élaboré.

Ce sera en somme, une réédition de la fête patronale, on peut en juger par les affiches qui déjà ont été placées dans les communes voisines.

Nos jeunes gens et les hommes mûrs prouveront, une fois de plus, que l'on sait s'amuser à Salviac.

Tout comme à Nice, il y aura des chars avec des figures burlesques.

Voici le programme des deux journées de fête :

Dimanche 7 février 1937 : 15 heures : Grande Cavalcade avec nombreux chars et travestis. Entrée de sa Majesté Carnaval I<sup>er</sup> dans sa ville. Bals à grand orchestre.

Mardi 9 février : 15 heures : Cortège de chars grotesques. Concours régional de travestis pour grandes personnes et enfants. Nombreux prix, 50, 30, 20 et 10 francs.

16 heures : Le procès de Carnaval, ou les masques en insurrection, comédie en 1 acte, en vers. Jugement de Carnaval suivi de la fête de l'âne, de la fête des fous. Nombreux personnages. Grand concours de rampeau.

22 heures : Distribution des prix dans la salle des fêtes de la mairie. Les concurrents devront être en tenue de travestis. Bon accueil à tous les étrangers. Joyeuses ripailles.

Dégagnac

Naissances. — Alors que dans l'année 1936 ils n'ont enregistré que 9 naissances, les registres de l'état civil accusent déjà, pour la première quinzaine de janvier 1937, cinq naissances. Ce sont : chez les époux Vielcazal, à Lacroze, une fillette prénommée Odile-Thérèse-Gabrielle ; chez les époux Larnaudie, à Poudens, un enfant prénommé Claude ; chez les époux Faillères, commerçants à Dégagnac, un enfant prénommé Marcel-Jacques ; chez les époux Grim, à Dantou, un enfant prénommé Georges-Edouard ; chez les époux Bach, à St-Avit, un enfant prénommé Raymond.

A tous nous adressons nos meilleurs souhaits et heureuse prospérité. Une jeune dame, qui s'y connaît, nous dit qu'une autre série de naissances ne tardera pas à suivre.

Conseil de révision. — Le Conseil de révision pour le canton de Salviac aura lieu le 16 février 1937, à 9 h. 30 du matin. Le jeune Balmes Charles, du village du Mastéul, est le seul conscrit de la commune de Dégagnac.

Reconnaissance de chemin. — Dans sa dernière réunion, la Commission départementale, dont fait partie notre sympathique conseiller général, M. le docteur Cambornac, a classé au nombre des chemins reconnus le projet de chemin allant du Mastéul à la route de Dégagnac à St-Germain, en passant par les villages de Vergnes et Maillat.

RENSEIGNEMENTS

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La Commission Départementale s'est réunie le lundi 11 janvier sous la présidence de M. Orliac. M. le Préfet assistait à la séance.

Etaient présents : MM. Orliac, Gayet, D' Constant, D' Cambornac, D' Jardel, D' Peindarie, Laparra, Gratacap.

La Commission décide tout d'abord d'apporter quelques modifications à l'arrêté préfectoral du 11 juin 1932 relatif au mode d'attribution des subventions départementales aux communes pour travaux d'électrification.

La Commission accorde des subventions pour réparations aux édifices communaux aux communes de Maxou, Pescadoires, Floressas.

Elle approuve les demandes des municipalités de Puy-l'Evêque, Sérignac, Pescadoires, Floressas, tendant à convertir la taxe vicinale en nature en travaux à la tâche.

Elle classe au rang des chemins vicinaux deux chemins ruraux de la commune de St-Denis-Martel.

La Commission procède ensuite à la désignation des membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement appelés à siéger au Conseil de révision de 1937. Elle désigne également les membres du Conseil départemental chargés de statuer sur les demandes d'allocations militaires au cours de l'année 1937.

Elle décide ensuite de supprimer le prélèvement de 10 % sur le montant des subventions départementales en faveur des travaux communaux tels que construction et réfection de chemins ruraux, d'abreuvoirs-lavoirs, etc.

Elle approuve les demandes de reconnaissance de chemins ruraux formées par les communes de Souzevrac, St-Cirgues, Frayssinet-le-Gordonnais, Dégagnac, St-Laurent-Lolmie. La Commission accorde des subventions pour l'exécution de travaux dépendant du Génie rural aux communes de Figeac, St-Cirgues-Madelon, St-Paul-de-Vern, Mayrinhac-Lentour, St-Cirgues-Souillaguet, Anglars-Nozac, Rouffilhac, St-Clair, Fajoles, Franconles, Ste-Alauzie, Fargues, Labastide-du-Vert. Une demande de subvention présentée par la commune de Gagnac pour assainissement du bourg est réservée.

Elle alloue une indemnité de 11 % à la Société Nord-Tissus-Confections sur le montant de son marché de fourniture de layettes et vêtements pour l'année 1936. Elle examine ensuite un certain nombre de demandes d'assistance aux vieillards et d'assistance médicale gratuite.

Une OCCASION

de la Succursale

CITROËN

Torpédo 5 C.V Trèfle

Très bon état

DÉPÊCHES

De Paris, 11 h. 35.

Le raid Doret et Micheletti

De Hanoi. — Doret et Micheletti qui atterriront à Hanoi, à 5 h. 51, reparti-ent à 7 h. 31 pour Changhaï. Il leur reste 28 heures pour couvrir les 3.895 kilomètres qui les séparent encore de Tokio, dans un temps de moins de cent heures.

M. Mussolini se rendra à Berlin en mars

De Berlin. — On déclare, dans les milieux bien informés, que Mussolini se rendrait, en mars, en Allemagne où il verrait Hitler. Il passerait 10 jours à Berlin et se rendrait, ensuite, à Berchtesgarden.

Crise ministérielle au Japon

De Tokio. — M. Hirota a remis à l'empereur la démission du Cabinet. On sait qu'un désaccord s'est fait au sein du Cabinet entre les ministres civils et militaires.

Grève d'électriciens à Chicago

De Chicago. — Le Syndicat des électriciens de la ville a fait grève sans avertissement, ce qui paralysa tout trafic. Les grévistes décidèrent, ensuite, d'ajourner la grève jusqu'à lundi, à 17 heures. On signale que de nombreux cambriolages ont eu lieu pendant l'interruption du courant.

Inondations aux Etats-Unis

De New-York. — Les inondations continuent leurs ravages dans l'Ohio. Au cours des dernières 24 heures, on compte 87 victimes. Les dégâts sont évalués à plus d'un milliard de francs. On signale, en outre, un danger naissant d'épidémie de grippe.

A VENDRE

Machine à écrire

de Bureau

Très bon état — Excellente occasion

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE

une bonne

pour ménage trois personnes

S'adresser ou écrire au Bureau du Journal

REMERCIEMENTS

Madame DE ROALDES DE LA ROALDIE ; Monsieur et Madame François DE ROALDES DE LA ROALDIE ; Monsieur et Madame René DE ROALDES DU BOURG ; Monsieur Albert DE ROALDES DE LA ROALDIE ; Le Baron et la Baronne BETGÉ-BRÉZETZ, dans l'impossibilité de remercier personnellement toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, les prie de trouver ici l'expression de leur pieuse et sincère reconnaissance.

REMERCIEMENTS

La famille RIOU et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Philippe RIOU

leur père, beau-père, grand-père et oncle.

Pompes Funèbres

Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, Boulevard Gambetta

(Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS

Fourgons automobiles pour transports de corps. Châssis ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

DES FLEURS NATURELLES

premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez

Julien THERON

79, Bd Gambetta, CAHORS

Téléphone 248

CHASSE — PÊCHE — COUTELLERIE

Vous trouverez aux prix les plus réduits : sécateurs, greffoirs, ciseaux, rasoirs, tondeuses et tout l'assortiment d'articles de pêche à la

Maison N. BESSON

CAHORS

OUVERTURE D'UN MAGASIN

de Papiers peints

VENTE ET EXPOSITION

2, rue Clément-Marot, Cahors

(à deux pas du Palais des Fêtes)

ROGER BESSOU

peintre décorateur diplômé

Grand choix de papiers peints collection 1937-38

Divers lots de tapisseries soldés à des prix très intéressants

RADIO-ELECTRICITE

A. BAUDIN

8, rue Maréchal-Joffre, CAHORS

L'AIGLON

La meilleure marque régionale

5 lampes, toutes ondes, Cadran grand éclairage, Bell magique, etc...

975 francs

Vente, entretien, dépannage récepteurs toutes marques

ATTENTION !..

Votre fosse dégage-t-elle de mauvaises odeurs ? Elle a besoin d'être vidangée à fond.

Adressez-vous à l'

Entreprise

R. Chauvigné

la seule possédant le matériel assez puissant convenant à ce genre de travail.

Consultez nos prix : R. CHAUVIGNÉ, Salubrité, Engrais, 2, rue Portait-Alban, Tél. 260.

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu un chien fox-terrier, répondant au nom de Kid, blanc avec taches marron. S'adresser au bureau du journal.

Station Service Radio

A. MANDON

CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS

Téléphone 225

Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devis sur demande - Prix modérés - Travail garanti

DUCRETET

## La constipation est le pire esclavage

« Esclavage »... le mot n'est pas trop fort pour exprimer à la fois la gêne corporelle continue que la constipation impose à ses victimes, les multiples tourments qu'elle leur inflige (maladies de la peau, migraines, maux d'estomac, de reins, de foie), les menaces effrayantes qu'elle suspend sur leur tête (appendicite, péritonite, empoisonnement du sang) et aussi la torture morale qu'elle engendre cette servitude physique et qui se manifeste dans un désir éternel de délivrance.



Pour y arriver, tout moyen est bon, même la purge, ce procédé « explosif » donc dangereux, qui loin de libérer les imprudents les rejette, épuisés à leurs fers ! La liberté vous ne la conquerez que patiemment en rééduquant votre fonction digestive, par une cure sérieuse, de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, le fameux extrait concentré de plantes des hautes vallées des Alpes, dont le R. P. Géraudus inventa la formule, il y a plus de cent ans, et que la science moderne a mis au point, réussissant à en faire le plus puissant désintoxiquant et revitalisant organique. Une cuillerée à café quotidienne de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON suffit à éliminer les déchets putrides qui encombrer les voies digestives, à restituer au sang sa pureté et sa richesse, à rétablir la marche normale de la fonction digestive, à faire disparaître malaises et affections dus à la constipation, et à rendre enfin au constipé la santé et la joie !

20 avril 1934.  
J'étais atteinte d'une constipation opiniâtre et chronique avec vertiges et je souffrais le martyre. Une amie me conseilla de faire un essai de notre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Je suis heureuse de vous faire savoir qu'un mois après j'en ressentais les effets salutaires et je suis émerveillée du résultat obtenu ; aussi je vous prie de disposer de mon attestation.

Madame BAUDON, à CEYRUS (Hérault).  
Tisane, le flacon 14 fr. 50. — Baume, le pot 8 fr. 95. — Pilules, l'étui 8 fr. 50. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations :

LABORATOIRES J. BERTHIER, à GRENOBLE  
**TISANE DES CHARTREUX DE DURBON**  
la santé du sang

## LE RETOUR D'AGE



Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Age. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étouffe la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

## JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY à des intervalles réguliers si elle veut éviter l'affaiblissement du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, Phlébites, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60  
                          { Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

## La science progresse tous les jours

Pourquoi, dans les affections rhumatismales, employer les mêmes remèdes, vieux de 50 ans : aspirine, colchique, salicylate qui fatiguent l'estomac et les reins sans apporter un grand soulagement ? Les « Cachets Magéo » contiennent un nouveau produit chimique d'une très grande efficacité qui dissout l'acide urique et calme les crises les plus douloureuses sans danger pour l'estomac ni le cœur. Ils coûtent 12 fr. 75. Un essai ne vous ruinera pas et vous incitera à suivre le traitement complet « MAGEO ». Les produits Magéo sont en vente Pharmacies Lagarde et Lestrade à Cahors et toutes pharmacies.

Le co-gérant : L. PARAZINES.  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

## CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais  
Par LOUIS D'ARVERS

— Cette fille de ferme, je n'en voudrais même pas pour la dernière fille de chambre de ma femme... C'est alors que j'ai tiré. Quand j'ai appris qu'on attribuait la mort à Lady Damers, j'ai été content... il me semblait que j'avais tué deux ennemis du même coup. Depuis, j'ai mieux compris... elle ne sera pas punie pour mon crime. Je vais partir avec vous pour Londres.

— Vous devez consulter votre père auparavant.

— Mon père sait que j'ai tué et s'attend à ce que je me dénonce...

Le ton morne de la voix, le regard féroce de cette parfaite beauté orientale émit le jeune homme au delà de tout raisonnement. Il eût voulu pouvoir la sauver en obtenant seulement son aveu. Mais la gitane n'était pas de celles qui hésitent, pas plus pour le bien que pour le mal.

Verner comprenait ce qu'il lui fallait de courage pour se dénoncer à la justice et subir la mort infamante. Mais il comprenait aussi qu'elle était

d'une race à trouver dans cette expiation volontaire un motif d'orgueil assez fort pour la soutenir et l'exalter.

LXV  
SAUVEE !

Dans le train qui amenait à Asvoutal la belle et farouche gitane et le jeune homme pitoyable envers elle, pas un mot ne fut prononcé.

Verner avait fait de son mieux pour installer confortablement celle qu'il ne pouvait s'empêcher de considérer comme sa victime encore que ce fût vraiment le hasard qui l'avait conduit à Croston et l'avait mis sur la piste de la vérité qui allait sauver une famille de la honte.

Ce fut seulement au terme du voyage que Nelly résuma ses lamentables pensées.

— Si Robert avait été comme vous, je ne serais pas là aujourd'hui... mais je l'aimais... Mon père m'avait pourtant mise en garde contre lui, mais... je l'aimais... Et lui, il ne pensait qu'à lui ! J'ai fait ce même voyage dans le même train que lui, sur ses talons, puis-je dire, et il ne s'en est même pas aperçu ! Il allait vers l'autre, vers celle qu'il aimait parce qu'elle était riche et d'un monde où il croyait pouvoir entrer à sa suite... Et comme Verner ne trouvait rien à répondre, sentant bien qu'elle trou-

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(Personnel intéressé)

## CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>

# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME :** Glandes, Courmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

## LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Quand vous serez à PARIS vous serez utile de connaître chaque jour ce qui se passe et vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62 Rue de Richelieu, PARIS

avait une douceur à se raconter, elle dit soudain :

— Je pense que je n'aurai pas de difficulté à prouver que c'est moi qui ai tué ? Je dois vous dire que j'ai acheté un revolver avant de quitter Croston... je pourrais dire où je l'ai acheté... et après... après je l'ai jeté dans un petit étang près d'Asvoutal... ils pourraient l'y retrouver s'il leur faut plus de certitude encore.

Elle se grisait maintenant du rôle qu'elle avait à jouer. L'orgueil de sa race parlait plus fort en elle que sa peur, elle jouait son rôle et le tenait fièrement.

Verner ne pouvait s'empêcher d'admirer cette étrange fille aussi résolue pour le bien que pour le mal, quand elle avait une fois pris une décision.

— C'est sa dernière insulte qui m'a affolée, dit-elle, soudain l'entendre dire qu'il ne voudrait pas même de moi pour être la dernière des servantes de sa femme !... C'est alors que j'ai tiré ! Quand celle que vous appelez Lady Damers a été partie, fuyant, affolée, vers sa demeure, je me suis avancée, j'ai embrassé le visage sans vie et je me suis enfuie à mon tour...

Personne ne m'avait vue. Je n'ai éveillé aucun soupçon bien que je ne prisse pas sérieusement souci de me cacher. Robert mort, je ne tenais plus à la vie... C'est pourquoi j'ai tout avoué à mon père en rentrant à

Croston en lui promettant que je paierais de ma vie.

LXVI  
CHEZ LADY DAMERS

Le maître d'hôtel qui ouvrit à Verner la porte d'Asvoutal fermée depuis trois jours aux visiteurs, s'étonna de voir que le jeune homme était suivi d'une gitane.

— Lord Damers est-il chez lui, Floran ?

— Oui, Monsieur... mais il est en grande peine... Monsieur sait, depuis ce maudit crime...

— Oui, Floran, je sais. Puis-je voir lord Damers immédiatement ?

Celui-ci, sur le qui-vive depuis la veille, s'avancait déjà au devant de son visiteur.

— J'apporte de bonnes nouvelles, Lord Damers, dit Verner, sans autre préambule.

— Aucune nouvelle ne peut être assez bonne maintenant pour sauver l'honneur de mon nom, Verner. Dès ce soir...

— Ce soir tout sera éclairé et Lady Damers pourra regarder comme un mauvais rêve sa tragique agonie de ces derniers jours. J'amène avec moi celle qui a tué Robert.

— C'est vrai ? Cela peut être vrai ? Vous avez trouvé le coupable ? Dites-moi vite qui il est... Je ne peux plus supporter d'attendre.

— C'est une malheureuse fille pour laquelle j'implore votre pitié, Robert l'avait trahie. Elle a cru qu'il aimait Lady Damers et, avec la spontanéité vengeresse de sa race, elle l'a tué !

— Jamais je ne lui pardonnerai la honte qui a failli nous déshonorer tous !

Mais quand il vit le blanc visage rigide et le désespoir orgueilleux de la malheureuse enfant, aucun mot de reproche ne sortit de ses lèvres.

Nelly Repton le regarda droit dans les yeux.

— J'ai tué Robert, dit-elle simplement.

— Pauvre enfant ! Aller de l'amour à la folie et de la folie au meurtre...

— Et à la mort, dit-elle avec une fierté farouche. J'espère seulement qu'ils ne me feront pas trop longtemps attendre, dit-elle... peut-être verrai-je Robert en un autre monde...

Elle se laissa tomber sur le fauteuil que lui avançait Verner, pendant que Lord Damers faisait appeler le détective.

C'eût été trop demander à la nature humaine que de demander au châtiment martyrisé depuis trois jours par cet homme d'éteindre le regard de triomphe qu'il posa sur Dupré.

— Je vous l'avais dit, M. Dupré, vous suiviez une mauvaise piste. Voici l'assassin que vous cherchez. C'était hors du sens commun de croi-

re que lady Damers avait pu assassiner cet homme à peine connu d'elle.

— Toutes les apparences étaient contre elle...

Un détective digne de ce nom ne doit pas se laisser guider par des apparences...

(A suivre).

A PARIS

**Voyageurs, Touristes Compatriotes**

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT  
SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT  
de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone  
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92  
Propriétaire

Hôtel recommandé par le  
Journal du Lot